

Braccio, Nadia

De: Greffe
Objet: TR: R-4008-2017 - Rétroactivité plaidoirie écrite de la FCEI
Importance: Haute

De : Dubois, Véronique
Envoyé : 1 décembre 2020 14:08
À : 'jtherriault@fasken.com' <jtherriault@fasken.com>
Cc : Lis, Natalia <Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca>
Objet : R-4008-2017 - Rétroactivité plaidoirie écrite de la FCEI
Importance : Haute

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre de ce jour portant sur la présentation de l'argumentation de la FCEI dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des circonstances dont vous faite état, la Régie vous autorise à déposer l'argumentation écrite de la FCEI le 4 décembre 2020, à 9 h 00 en lieu et place d'une argumentation orale.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie et responsable des communications
Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55, C.P. 001
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.